

## Conseil de faculté

### Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 4 juin 2020, 15h15, par WebEx

---

#### Accueil

**Frédéric Herman** ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres sur la plateforme WebEx.

#### 1. Ordre du jour

1. Ordre du jour.....1
2. Approbation du procès-verbal n°161 de la séance du 08.04.2020 et de son résumé ...1
3. Communications du Doyen .....1
4. Communications de l'Ecole .....2
5. Communications de la Recherche .....2
6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL.....3
7. Préavis sur le rapport de la Commission de titularisation du Dr. Thierry Adatte .....3
8. Validation composition Commission d'auto-évaluation de la Faculté .....3
9. Validation des nouveaux représentants des doctorant·e·s pour la Commission de la Recherche FGSE.....3
10. Co-direction de thèse (A.Savioz) .....4
11. Divers, interpellations et propositions .....4

*L'ordre du jour est adopté.*

#### 2. Approbation du procès-verbal n°161 de la séance du 08.04.2020 et de son résumé

Aucun membre du Conseil n'a de remarque, ni de demande de modification.

*Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.*

#### 3. Communications du Doyen

**Frédéric Herman** informe qu'il va rédiger un message, à l'intention du personnel de la FGSE, concernant le retour à Géopolis. Dès le 8 juin, le Conseil fédéral autorise la réouverture des Hautes écoles, mais recommande le télétravail, notamment afin d'éviter de surcharger les transports publics. La Direction de l'UNIL a édicté trois principes : 1. un comportement responsable de chacun est attendu ; 2. les places de travail doivent permettre d'observer la distanciation sociale de deux mètres ; 3. chaque unité s'organise, en se conformant aux règles RH. En FGSE, il a été convenu que les directions d'institut sont responsables d'aménager les conditions de travail au sein de leur entité. Aussi il est demandé aux supérieurs hiérarchiques de tenir une liste des personnes présentes sur le site, afin de pouvoir tracer les interactions sociales au cas où l'une d'elles devait être infectée. UNISEP a rédigé une note concernant les recommandations et la procédure à suivre en cas de personne malade. La responsabilité individuelle sur le site est préconisée et le télétravail reste possible pour ceux qui le souhaitent. Les horaires de travail et le taux d'activités contractuels doivent être respectés.

Le mode hybride, soit une partie du personnel sur le site et l'autre en télétravail, qui va être utilisé ces prochains jours, a conforté le Décanat à ce que le Conseil de faculté de début juillet se fasse également en visioconférence, ce qui implique qu'il n'y aura pas le traditionnel repas de fin d'année académique.

#### 4. Communications de l'École

**Sébastien Pilet** donne un retour sur l'enseignement à distance et l'organisation des examens.

L'objectif de l'UNIL était de garantir le bon déroulement et la validation du semestre de printemps pour tous les étudiants. Les examens en ligne débiteront le 8 juin. La FGSE est la seule faculté qui propose de passer l'ensemble des examens prévus pour le semestre de printemps, ce qui facilitera l'organisation des examens d'automne et la validation des cours. La Direction a annoncé qu'en raison des circonstances exceptionnelles, les premiers échecs aux évaluations ne seront pas comptabilisés comme une tentative, et ce pour tous les étudiants, ceux de première année inclus.

En date du 27 mai, le Conseil fédéral a autorisé entre autres, dès le 6 juin, les rassemblements de plus de trente personnes et a permis la réouverture des camps de vacances et des campings. Il en découle que les excursions prévues en juin et juillet sont confirmées, pour autant que l'ordonnance fédérale et les consignes de la Direction soient respectées.

L'UNIL prévoit que les examens d'automne se dérouleront en présentiel. Le défi majeur est l'utilisation des salles dont la capacité d'accueil a été divisée par trois.

Pour la rentrée de septembre, si la distance sociale de deux mètres est maintenue, il faudra prévoir de dispenser les cours en ligne, car les salles ne pourront pas accueillir tous les étudiants.

A cause de la pandémie, la révision prévue des plans d'études du Bachelor et des Masters, suite à l'arrivée des trois professeurs récemment engagés, a été mise entre parenthèses. Tout comme la réflexion sur l'introduction d'un socle de base en sédimentologie pour l'ensemble des étudiants en sciences naturelles de deuxième année. La coordination entre les Masters doit continuer à être améliorée, dans le but de trouver une cohérence au niveau des heures de cours et de favoriser la mutualisation des enseignements.

En réponse aux inquiétudes d'un membre, **Sébastien Pilet** déclare que le Décanat s'est déjà enquis quant à la qualité de l'air à Géopolis. Le Vice-recteur Benoît Frund a certifié que l'air dans le bâtiment de Géopolis circulait via un système indépendant qui pompe et expulse l'air à l'extérieur. L'air ainsi renouvelé serait plus favorable que dans les salles où on peut juste ouvrir des impostes. Quant au nettoyage des salles informatiques et des laboratoires entre deux groupes, il est trop tôt pour s'en inquiéter.

**Sébastien Pilet** informe que le Soutien à l'enseignement (CSE) est en train d'installer un système de vidéoconférence dans tous les grands auditoriums. Il veut rendre les professeurs et les étudiants attentifs que la rentrée ne va pas être comme d'habitude et risque d'avoir des contraintes assez importantes.

#### 5. Communications de la Recherche

**Christian Kull** a trois communications :

- Une prolongation de deux mois des contrats des assistants diplômés et des premiers assistants est possible, sur demande justifiée, et se basera sur la date du contrat. Pour les contrats sur fonds externes, notamment FNS, une demande d'extension au bailleur de fonds doit être faite.
- Les colloques privés seront possibles en présentiel dès le 8 juin, mais la FGSE encourage de les continuer en visioconférence. Les soutenances publiques ne sont pas envisageables avant fin août.
- Les récipiendaires d'un FINV 2020 ont reçu un mail du dicastère des affaires extérieures afin qu'ils communiquent, jusqu'au 12 juin, l'état de leurs dépenses.

## 6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL

**Lukas Baumgartner** informe qu'une séance va débuter dans quelques minutes et que le point principal qui va être traité sera les problèmes que rencontrent les membres de la Commission de nomination du Recteur 2021.

Lors de la séance du 14 mai, les comptes, le rapport de gestion de la Direction ont été approuvés, tout comme le budget initial 2021. La Direction et l'ACIDUL ont eu une vive discussion au sujet de la prolongation des contrats du corps intermédiaire. Le CUNIL ne s'est finalement pas prononcé. Le CUNIL a demandé une dérogation sur le délai de présentation du dossier pour le futur Recteur 2021 au Conseil cantonal. La réponse de ce dernier est de procéder au plus vite, malgré la situation et présenter un dossier.

## 7. Préavis sur le rapport de la Commission de titularisation du Dr. Thierry Adatte

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

*Le Conseil de faculté vote par WebEx et préavise favorablement sur les conclusions du rapport et donne décharge à la Commission.*

## 8. Validation composition Commission d'auto-évaluation de la Faculté

**Christian Kull** rappelle que la Direction de l'UNIL impose aux facultés de s'auto-évaluer tous les sept ans. La première auto-évaluation de la FGSE a eu lieu en 2007, la deuxième en 2014 et la troisième est donc prévue pour l'année académique 2020/2021. Chaque faculté a pour mission : d'élaborer une stratégie à moyen terme ; de clarifier ses objectifs et de déterminer les moyens pour les atteindre ; de faire son autocritique ; de faire le bilan de ses points forts et de ceux qui doivent être améliorés.

En FGSE, il n'existe pas de commission permanente, alors à chaque auto-évaluation une Commission *ad hoc* est créée. Le Guide pour l'évaluation des facultés précise que la Commission doit être composée entre cinq et huit personnes représentant les différents corps.

Le Décanat propose la Commission facultaire *ad hoc* suivante :

Président : Christian Kull (Vice-doyen)  
Corps professoral : Jean-Luc Epard et Marie-Elodie Perga  
Corps intermédiaire : Joëlle Salomon Cavin et Fien De Doncker (suppléant Federico Amato)  
Corps étudiants : Romain Götz (suppléant Valentin Tanniger)  
Corps PAT : Christine Eden (site de Sion) et Laetitia Monbaron (PAT laboratoires)  
Le Décanat remercie l'ACIGE et l'AEGE d'avoir proposé des personnes parmi leurs membres.

*Le Conseil de faculté vote par WebEx et valide la composition de la Commission.*

## 9. Validation des nouveaux représentants des doctorant·e·s pour la Commission de la Recherche FGSE

**Christian Kull** rappelle que la Commission de la Recherche fait partie des commissions facultaires. Jérémie Sanchez de l'ISTE et Mathieu Gravey de l'IDYST ont obtenu leur titre de docteur, libérant deux places au corps intermédiaire. Alexandra Demers-Roberge continue à représenter l'ISTE. Nadja Imhof, doctorante de Martin Müller, est pressentie pour représenter l'IGD et Franziska Blattmann, doctorante de Torsten Vennemann, l'IDYST.

*Le Conseil de faculté vote par WebEx et valide la composition de la Commission.*

## 10. Co-direction de thèse (A. Savioz)

**Christian Kull** présente une demande de co-direction de thèse. Christophe Clivaz, directeur de la thèse d'Alexandre Savioz, doctorant sur le site de Sion, souhaite une codirection de thèse avec Jérémy Forney, professeur à l'Université de Neuchâtel, dont le *Curriculum Vitae* a été joint à la convocation.

*Le Conseil de faculté vote par WebEx et préavise favorablement pour la co-direction de thèse.*

## 11. Divers, interpellations et propositions

**Un membre** souhaite aborder un point concernant le procès-verbal des notes d'examen que les professeurs doivent remplir à la main, qui peut être source d'erreurs. Une personne spécialisée ne pourrait pas être désignée pour les remplir ?

**Sébastien Pilet** rappelle que les enseignants sont responsables du procès-verbal de notes et il est donc important qu'ils le fassent eux-mêmes. S'il est possible de le faire sur le formulaire informatique, il ne l'est pas d'importer un fichier Excel dans SylviaAcad.

**Un autre membre** explique que pour calculer la moyenne il utilise une feuille Excel, qu'il imprime, date et signe. Cette solution est acceptée par les secrétaires de l'École depuis quelques années.

**Magali Pétermann-Glaus** confirme que l'École a besoin de la signature et de la date sur le procès-verbal de notes, avec le nom du/des correcteur/s. Elle souligne que les enseignants sont responsables des notes communiquées, mais afin de rester pragmatique, cette méthode, en contrôlant que tous les noms des étudiants figurant sur le procès-verbal de notes soient bien reportés sur la liste Excel, est admise.

**Frédéric Herman** clôt la séance. Il remercie les membres pour le bon déroulement de la séance.

La séance est levée à 17h05.

Frédéric Herman, Président